

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 21-01
 Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines.
 Téléphone 23-04

TARIF DES ABONNEMENTS
 Pour toute la France... 18 fr.
 Étranger... 25 fr.
 Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
 On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
 Les abonnements ne sont reçus que pour un an, se paient d'avance et partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Le contraire jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
 Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
 Réclames en quatrième page... 1 franc
 Chroniques troisième page... 1 fr. 50
 Chroniques deuxième page... 2 francs
 Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
 Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
 TÉLÉPHONE 21-01
 Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines.
 Téléphone 23-04

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

INJUSTICES

Tout ce qui touche à l'alimentation, gagne beaucoup d'argent! Cette affirmation est prononcée comme un axiome par une foule de braves gens qui, depuis la guerre, sans aucune connaissance spéciale, touchent de gros salaires ou prélèvent d'importants bénéfices dans l'industrie de guerre proprement dite.

Il y a souvent chez la masse des consommateurs libre cours à cette idée que, si le blé augmente, c'est la faute au marchand de grains; si la farine augmente, c'est la faute au meunier; si le pain augmente, c'est la faute au boulanger; si la viande augmente, c'est la faute au boucher; si le sucre augmente, c'est la faute à l'épicier.

Devant la cherté croissante des denrées d'alimentation, il est, en effet, beaucoup moins fatigant, pour les ménages des intéressés, d'accuser le commerçant intermédiaire qui n'en peut mais, que de rechercher les exactes causes économiques de la hausse.

D'ailleurs cette explication simpliste a été soigneusement entretenue jusqu'à présent par l'attitude des Pouvoirs publics, qui a toujours été toute de méfiance et de coercition à l'égard des commerçants de l'alimentation en général.

Il est temps de combattre par tous les moyens de propagande possible cette mentalité fautive de l'opinion publique et même de nos gouvernants.

On veut se scandaliser, par exemple, parce qu'un marchand boucher qui, payant de sa personne dès la première heure de la journée, trouve dans des bénéfices bien modestes une maigre rémunération et des capitaux engagés et de son travail assidu.

Il est des fournisseurs de viande à l'armée qui, pour faire face à leurs marchés, courent de gros risques financiers. On s'émeut lorsque les circonstances leur sont favorables, mais on reste parfaitement indifférent lorsqu'ils subissent des pertes sérieuses ainsi que cela arrive plus souvent que l'on ne croit.

Cet esprit d'injustice envers les commerçants de l'alimentation fait voir à travers des verres grossissants tous les accroissements de prix des denrées alimentaires et accepter sans réclamation ceux des objets de première nécessité. Comme on le démontrera à une réunion de bouchers, dont le compte rendu est donné d'autre part, on ne proteste pas sur la cherté des chaussures bien que leur prix soit au moins doublé et qui permet de réaliser des bénéfices excessifs sur le dos de la boucherie et des acheteurs de souliers. Quand un ménage de quatre personnes débourse 160 francs pour acheter quatre paires de chaussures qui lui auraient coûté la moitié moins avant la guerre, il admet avec une philosophie spéciale cette grosse dépense supplémentaire, alors qu'il crie au voleur lorsque le boulanger parle d'augmenter le pain d'un centime par kilo.

Il n'a jamais été question de taxer à la sortie de l'usine le cuir destiné à la fabrication des chaussures pas plus que l'on a essayé d'une façon efficace d'enrayer la hausse des métaux qui a permis à ceux qui possédaient des stocks de réaliser des fortunes scandaleuses.

Du fer, du plomb et puis du pain, dit la Carmagnole! Sans mettre le pain au troisième rang, je ne sais pas si l'on pourrait plus se passer du fer que du pain. En ayant laissé monter les cours du premier, on a fourni un gros argument aux cultivateurs quand on a voulu taxer les produits de leurs cultures. Ils ont invoqué le prix des produits manufacturés : chaussures, vêtements, outils et il leur a paru normal que leurs frais d'exploitations et leurs frais généraux augmentant, le prix de vente de leurs récoltes augmente également.

Les réquisitions mal faites par des gens incompétents, une véritable anarchie économique ont empêché au commerce des denrées alimentaires de jouer son rôle de régulateur des cours et de bonne répartition de la production à la consommation, rôle que l'on se plaint à méconnaître. Aujourd'hui il est tout à fait une catégorie de commerçants qui risquent de payer de sa vie même, cette incompréhension et ces injustes préventions.

C'est le commerce des céréales en particulier et celui des produits agricoles en général.

Jamais, depuis le début de la guerre nos marchés aux grains n'ont été d'une pareille nullité. On s'obstine à mettre des cloisons étanches, soit entre les divers départements français, soit entre diverses contrées. On arrive à cette absurdité que le ravitaillement en blé d'une ville comme Lyon est coupé en partie depuis plusieurs semaines: ce qui oblige la Minoterie à

travailler à rendement réduit et à vivre au jour le jour. Cependant Lyon aurait tout intérêt, au point de vue général de la nation, à faire produire au maximum.

Les mauvaises habitudes sont difficiles à perdre. L'incohérence a bien des fois présidé aux mesures administratives. Ainsi, cette interdiction de transport des blés au delà de 200 kilomètres à quoi aboutit-elle? A supprimer dans diverses régions, à Lyon notamment presque totalement le commerce des blés. En effet, on a oublié ou on n'a pas voulu songer que presque tous les départements producteurs situés dans un rayon de 200 kilomètres autour de Lyon sont barrés par des interdictions de sortie ou des mesures de conséquences analogues.

Peu importe que les marchands de blés pâtissent. Ce sont des profiteurs!!! « sic ». Ces profiteurs, s'ils avaient pu exercer librement leur commerce auraient assuré un ravitaillement normal de la population civile et militaire. Ils ont demandé bien des fois que l'on en revienne au système des adjudications, système qui a donné et qui donne encore ses preuves. On a préféré faire acheter du blé par les condonniers et laisser subsister d'une façon durable l'institution occasionnelle des commissions de ravitaillement. Ce commerce si malmené jusqu'à présent risque maintenant de disparaître.

La crise des transports est arrivée à un état tellement aigu que la résoudre est difficile. A qui la faute si le nombre insuffisant de wagons disponibles a été mal utilisé? Est-ce aux commissions de ravitaillement qui les ont fait voyager au gré de leurs caprices ou aux négociants qui ont toujours un intérêt particulier à charger

au maximum et à simplifier le plus possible les transports.

Un autre motif qui rend la vie intenable au commerce est la taxation mal faite et mal appliquée. Les commerçants sont en principe opposés aux taxations car ils estiment qu'elles sont d'une efficacité très aléatoire pour enrayer la hausse des denrées. Toutefois puisque les taxes ont été votées il faudrait les faire appliquer. Il ne suffit pas d'invoquer la presse à ne plus publier des cours supérieurs à la taxe, il faudrait déloger les commerçants de cette atmosphère de fraude permanente qu'ils sont obligés à contre cœur de respirer. En somme si l'état de choses actuel se continue, ça sera l'étouffement lent mais sûr de nombreuses maisons de commerce de province qui ont, pour la plupart, derrière elles, de longues années d'existence honorable et profitable à la prospérité du pays.

Le Comité national des Grains et Farines a appelé par un manifeste que nous avons publié ainsi que la plupart de nos confrères politiques, l'attention des pouvoirs publics sur cette situation lamentable et dangereuse.

Il est de toute urgence que les commerces d'alimentation des différentes branches par une action commune éclairaient l'opinion publique sur leur rôle, leur utilité et rappellent qu'ils n'ont jamais été des profiteurs de la hausse des denrées, que sans eux au contraire, ce ne peut être qu'incohérence et inexpérience dans les méthodes de ravitaillement et qu'annihiler un commerce comme celui des céréales peut avoir des conséquences graves pour l'avenir économique de la France.

Pourquoi ne pas faire lire des erreurs passées et revenir à des formules plus heureuses? ALBERT BOUTIN.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 19 janvier.

La neige est tombée abondamment cette semaine dans toute la région lyonnaise, ainsi que dans le Midi, Nord, Ouest et Est. La température très froide est de bonne pour la terre à condition qu'elle ne dure cependant pas trop longtemps.

La situation générale du commerce des grains est de plus en plus mauvaise. On se demande où nos gouvernants veulent en arriver.

Croient-ils favoriser le commerce en taxant toutes les marchandises à des prix véritablement trop bas qui ne peuvent être observés? C'est le marasme complet. Les transactions sont de plus en plus rares et difficiles.

Peu de monde au marché aux grains de ce jour où l'on parle beaucoup des nouvelles taxes de l'orge et du seigle. Ces taxes n'ont pas trouvé grande faveur auprès des commerçants et courtiers.

BLES. — Vente très calme par suite de l'interdiction de l'envoi à plus de 200 kilomètres. Certains départements, gros producteurs, ne peuvent se débarrasser de l'excédent de récolte qu'ils ont, tandis que d'autres, au contraire, éprouvent une véritable disette et ne peuvent s'approvisionner. Les transactions ne sont pas seulement sur le front, elles existent et arrêtent tout à l'intérieur.

Lyon est une des places les plus mal favorisées avec cette réglementation. Nous ne pouvons donner aucun prix.

Rapports les prix de la taxe :

Blés indigènes en culture	33
Blés indigènes à la consommation	34 50
Les 100 kilos.	

FARINES. — Farines 80 %, taxe offi-ou 43,50 rendus en boulangerie, nus ou ciette, 43 fr. les 100 kilos pris à l'usine toile facturée et reprise au même prix.

ISSUES. — Situation stationnaire. Les demandes sont assez bonnes. Bon mouvement d'affaires.

Taxe officielle : sons tout venant, 18 francs les 100 kilos départ ou 19,80 les 100 kils rendus.

SEIGLES. — Depuis mercredi, un décret paru à l'« Officiel », taxe cette céréale pour toutes les provenances, à 30 francs les 100 kilos pris chez le producteur. Ce prix est augmenté de 1,50 pour frais de manutention ainsi que des frais de transport.

Cette taxe a arrêté toute vente. On ne sait à quel prix devront être livrés les marchés en cours. C'est la fin de toute transaction.

AVOINES. — La baisse commencée il y a quelque temps est complètement arrêtée. Les arrivages se font un peu plus facilement, semble-t-il. Les producteurs ont peur de la réquisition.

On cote :

Avaines Dauphiné-Lyonnais	30
grises	30 50
noires	30 50
Les 100 kilos rendus Lyon.	
Avaines grises d'hiver Poitou	30 25
Centre	30 25
Avaines noires du Centre	30
Les 100 kilos départ.	

Rapports les prix de la taxe :

Avaines noires ou grises	29
Avaines blanches	28
Les 100 kilos à la production	
Avaines noires ou grises	31
Avaines blanches	30
Les 100 kilos à la consommation.	

ORGES. — Les orges ont été taxées en même temps que les seigles, au prix de 31 fr. pris chez le producteur. Cette taxe n'est pas en rapport avec les prix pratiqués dans le courant de la semaine. Aucune affaire ne se traite en orges.

MAIS. — Les cours sont sans changement. La demande est faible.

On cote nominale en dérivé 44 francs au Havre, 41,50 à 42,50 Bordeaux, 45,50 Marseille. En café on cote dans nos ports : Plata flottant 42,50 à 43 fr., décembre-janvier 44 à 44,50.

SARRASINS. — Cours fermes. On cote : sarrasins de Bretagne, 42 fr. les 100 kilos nus départ; région, 40,50.

aux 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net à Marseille.

ISSUES. — Marché inchange, c'est-à-dire toujours nul à cause du manque de marchandises.

Jeu 18 janvier.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — Marché inchange. Nous cotons les farines réglementaires, 42 fr. et les gruaux D 40 fr. Le tout aux 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net.

ISSUES. — Notre marché est toujours entièrement dépourvu de cet article.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE — Grains, Bles, Issues, Farines.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-61. — Grains, farines et issues.

res. On cote : cependant avec tendance ferme le prix de 41,50 les 100 kilos logés pris magasin, parce qu'il n'est plus attendu qu'en seul bateau de maïs de la Plata, qui clôturera la campagne jusqu'à l'arrivée des maïs nouveaux en avril-mai. Des ventes nombreuses sont proposées autour de 40,50 même 40 pris magasin, vu l'impossibilité de pouvoir recevoir.

Maïs Landen. — Là aussi on ne pourra expédier que très difficilement. On cote livraison février, blancs 34 fr., roux 35, les 75 kilos logés départ Landes ou Basses-Pyrénées. La qualité et siccité sont excellentes cette année.

NEUFCHATEAU 13 janvier.

Cours ferme.

On cote : Blé choix, de 33,50 à 34; blé ordinaire de 32 à 33; seigle, 31 à 32; avoine noire, 30; farines de cylindres, 42 à 45; farines de meule 42 à 43; farines de seigle, 46 francs les 100 kilos.

Pain blanc, 0,475 le kilo; sec gros de 18 à 19 fr.; son fin à 18 fr. les 100 kilos.

Situation des farines et des issues, ferme.

SABLE-SUR-SARTHE 10 janvier.

Notre marché qui aurait dû être important était peu suivi et les affaires traitées en céréales ont été peu actives. Les échantillons de blé présentés ont trouvé acheteurs au prix de la taxe.

Les offres d'orge se raréfient, les cultivateurs qui ont de la difficulté à trouver du son, en font consommer une certaine quantité.

Nous cotons : blé choix de 33 fr. les 100 kilos; avoine noire, 29 à 30 francs les 100 kilos; avoine grise d'hiver, de 29 à 30 fr. les 100 kilos; orge de brasserie, 40 à 41; sarrasin, 44 fr.; farines de cylindre à 42,25 les 100 kilos; son gros, 18 les 100 kilos.

Nous avons eu une période humide qui n'a pas favorisé les blés en terre; depuis quelques jours la température est plus de saison, si elle peut durer un certain temps tout sera pour le mieux.

SAINT-DIZIER 16 janvier.

Nos blés ne peuvent sortir de la Marne, de la Meuse et de la Haute-Marne, on ne peut expédier qu'à 200 et 250 kilomètres, notre meunerie est pourvue, le commerce ne sait où expédier et le cultivateur ne peut vendre. Nous avons aussi nos tranchées, fils de fer qui ferment les voies, qui aura le pouvoir ou la force de détruire ces obstacles.

Nous cotons : blé choix de 34 à 34,50; seigle 33,50; avoine noire de 30,50 à 31 francs; orge brasserie de 41 à 41,50, Marne Aube.

Farines de seigle de 46 à 47 fr. les 100 kilos.

La Taxation des Orges et des Seigles

Paris 17 janvier.

Le décret suivant est promulgué aujourd'hui :

Article premier — Le prix maximum de l'orge, y compris l'escourgeon, de bonne qualité et de toutes provenances, pesant au moins 60 kilos à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 % d'impuretés, ne peut être supérieur à 31 fr. par 100 kilos pris chez le producteur.

Art. 2. — Le prix maximum du seigle, de bonne qualité et de toutes provenances, ne peut être supérieur à 30 fr. les 100 kilos pris chez le producteur.

Art. 3. — Les prix fixés aux articles 1^{er} et 2^e ci-dessus pourront être majorés d'une somme représentative :

1^o Des frais de camionnage, de manutention et autres frais, de rémunération des commerçants intermédiaires, sans que l'ensemble de ces frais puisse dépasser 1,50.

2^o Des frais de transport par voie ferrée de la gare de départ à la gare du lieu de consommation.

Art. 4. — Sera puni, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi du 17 avril 1916 et de l'article 4 de la loi du 29 juillet 1916, quiconque mettra en vente ou vendra des orges ou des seigles à des prix supérieurs aux prix fixés aux articles 1^{er} et 3 ci-dessus ou annulera, publiera ou affichera des cours supérieurs à ces prix limites.

Le syndicat des brasseurs et des maltteurs s'était récemment prononcé contre la taxation des orges arguant de ce que la récolte de 1916 ayant été, disait-il, insuffisamment abondante pour couvrir les besoins de l'industrie brassicole, la taxe serait inopportune si les pouvoirs publics n'approvisionnaient pas cette industrie par de larges importations d'orges africaines, du surplus qui lui était nécessaire. Nous croyons savoir que le principal argument sur lequel s'est basé le gouvernement pour prendre la mesure que nous venons d'annoncer est que le niveau élevé des prix de l'orge, très supérieurs à celui auquel est taxé le blé, inciterait la culture à semer plus d'orge que de blé, et au moment où nous avons beaucoup plus besoin de blé que d'orge, et sans doute à donner du blé aux animaux de ferme de préférence aux autres grains non taxés. Encore ne faudrait-il pas, par des mesures contradictoires, pousser à la consommation du blé à la ferme.

Or, la limitation à 200 kilomètres des expéditions autorisées à pour consé-

Les Réquisitions des Peaux

EN POILS

IMPORTANTE RÉUNION AU "COURRIER DU COMMERCE"

L'appel lancé par M. Paul Blanc, boucher à Aix-les-Bains, et reproduit par le *Courrier du Commerce* a été entendu par toute la corporation de la Boucherie.

Nombreux sont les bouchers qui s'étaient rendus à la réunion tenue dans une des salles du *Courrier du Commerce*, mardi dernier 16 courant à 2 heures 30.

Assistaient à cette réunion : MM. Michon, Président de la Fédération du Centre et du Sud-Est; Guirminet et Perret, du Syndicat de Bourg; Dégeorges, du Syndicat d'Anney; Noir, du Syndicat de Vienne; Guillermin, Joly, Moiroud, Bonnaud, Barthe, Richard, du Syndicat de la Boucherie Lyonnaise; Chassinol, Monteilhet, Vicard, du Syndicat interdépartemental; Bélière, du Syndicat de Mâcon; Villars, Cervonnet aîné, Mollaret, Nicolle, du Syndicat de Grenoble; Tavenas, Collavet, du Syndicat de Romans; Payerre, du Syndicat de Voiron; Giguët, de Serrières; Collob, de Chambéry; Drevon, de Lyon-Vaise; Blanc, d'Aix-les-Bains; Duffly, du Syndicat de Beaujeu, ainsi que MM. Boutin et Chapuis, rédacteurs au *Courrier du Commerce*.

A l'unanimité, le bureau est ainsi constitué : Président, M. Michon; Assesseurs, MM. Blanc et Desgeorges; Secrétaire, M. Nicolle.

Le Syndicat de la Boucherie en Gros de Paris; la Fédération des Syndicats et de la Boucherie du Midi (représentant 50 syndicats régionaux); les Syndicats de Sens, de Dole, de Vichy, de Montceau-les-Mines, de Saint-Claude, s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la réunion, mais avaient envoyé leur adhésion.

Tout d'abord, M. Michon rappelle les prix payés par l'Intendance aux bouchers pour les peaux en poils réquisitionnées. Nous avons signalé déjà ces prix dans notre article du *Courrier* du 28 décembre dernier. Comme nous l'avons déjà indiqué, les prix payés par l'Intendance aux bouchers ne sont pas en rapport avec les prix pratiqués pour la vente par les tanneurs.

Ces derniers reçoivent de l'Intendance les cuirs en poils, ceux-ci sont rendus chez eux franco. L'Intendance leur cède au prix qu'elle les a elle-même achetés.

Les tanneurs réalisent ainsi un très gros bénéfice; la meilleure preuve en est dans le rapport de deux millions payé par une tannerie pour ses bénéfices de guerre. Les actions de cette même tannerie ont passé de 420 francs avant la guerre à 1.100 francs actuellement.

Ces bénéfices exagérés réalisés par la tannerie, sont la seule cause du renchérissement des cuirs travaillés, des cuirs de chaussure. C'est donc toute la population de notre pays qui souffre par le fait de quelques-uns.

Chaque fois que les bouchers ont pu vendre à un prix raisonnable leurs cuirs en poils, ils se sont empressés de baisser le prix de la viande vendue au public. Il y aurait donc tout intérêt, pour la masse de la population, à ce que l'Intendance ôte son tarif de réquisition, sans que pour cela le prix des cuirs tannés augmente d'un centime; en un mot, en réduisant seulement le bénéfice réalisé par les tanneurs.

M. Nicolle présente ensuite, sur la question des réquisitions, un rapport très intéressant qui est adopté à l'unanimité par tous les membres de la réunion.

Les peaux en poils, restées invendues des premiers mois de la guerre, ne trouveraient acheteurs qu'en décembre 1914, mais à un prix inférieur de 30 % à celui pratiqué avant la guerre. C'était donc une perte très importante pour les bouchers.

Les tanneurs au contraire, et M. Mauger, député du Cher, a signalé ces faits à la séance de la Chambre des députés du 21 septembre 1916, ne vendent pas leurs cuirs au cours du jour. L'Intendance leur paye ces cuirs sur une base supérieure de 12 % aux cours de juillet 1914.

Les tanneurs, vendant sans intermédiaires, directement à l'Intendance, économisent leurs frais de commissions que l'on peut évaluer à 5 %. Achetant, ainsi que nous le disions plus haut, 30 % meilleur marché qu'avant la guerre, ils réalisent ainsi un bénéfice de 47 % !

Peu à peu, cependant, les bouchers obtiennent de leurs peaux, un prix égal à celui d'avant les hostilités. Les chaussures avaient déjà beaucoup augmenté, quoique le prix de la matière première fut resté stationnaire.

Les tanneurs, voyant alors que les bouchers commençaient à lever la tête, à ne plus vouloir se laisser voler, obtinrent de l'Intendance la réquisition des peaux en poils au taux de juillet 1914; ils obtinrent aussi que ces peaux leur fussent livrées par l'Intendance au prix payé par elle.

Les bouchers, les principaux intéressés, ne furent pas consultés. Ils n'eurent pas voix au chapitre et durent accepter le fait accompli.

M. Nicolle termine ainsi son rapport : « Mais, Messieurs, si la réquisition est absolument nécessaire, si nous devons continuer à être tannés, que l'on fasse pour les tanneurs ce que l'on fait pour nous. Qu'ils soient réquisitionnés, et que l'on procède à la nationalisation des grandes usines de Tannerie de France. Un bénéfice immense en sera le résultat. Et nous, bouchers, nous pourrions obtenir le relèvement des prix établis par la réquisition. »

Le rapport de M. Nicolle étant adopté à l'unanimité, l'assemblée décide que des délégués, après entente avec les Syndicats non représentés, se rendront à Paris, pour étudier sur place, avec la boucherie Parisienne, le relèvement des prix de réquisition. Sont désignés comme délégués : MM. Nicolle, Michon, Blanc, Bélière, Villebrun et Michon.

L'assemblée décide ensuite qu'il ne faudrait pas qu'un tanneur soit collecteur. Elle voudrait aussi, que pour la vente des peaux de veaux, la passe soit uniforme au lieu d'être à Bordeaux de 7 kilos, Paris 6,8; Lyon 5,4.

Des bouchers présents à la réunion font remarquer que le prix de 9 francs par le fleage au collecteur pour le salage et le fleage sont trop élevés. Ces prix devraient être fixés au plus à 4,50. Sur le littoral, certains collecteurs prennent encore en plus 2,1/2 ou 3 %.

La réunion est levée à 5 heures 30.

Marché de Marseille

Jeu 18 janvier.

BLES TENDRES. — Ravitaillement civil, 32,75 palan Marseille; 33,75 palan Marseille, rendu franco.

BLES DURS. — Aubaines ou boussons, 37 fr.; aubaines, 37,75; godelles d'Auvergne, 35,75 gare départ.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représentants — MARSEILLE —

Marché de Bordeaux

Bordeaux, 16 janvier.

Blés. — Il n'est plus du tout question de cet article en Commerce, les minotiers ne travaillent plus que lorsque le ravitaillement leur fournit les quantités nécessaires. On tient cependant au Poitou le prix autour de 31,50 départ.

AVOINES. — Avec les rigueurs de la taxe, les affaires sont très difficiles ajoutées à cela le manque absolu de wagons, aussi peu de vendeurs actuellement. Cependant il arrive quelques wagons pour Bordeaux Bastide seulement et Bordeaux Saint-Jean, il s'ensuit que la ville est, tout de même assez alimentée. On cote départ rayon Charente-Inférieure, 30,50 à 31 départ, Poitou et Poitou-Centre, 31 fr., vendeurs très réservés.

ISSUES. — Marche complet de cet article, la demande est grande, surtout pour le son gros de froment et le son fin. Si même cet article était obtenable au-dessus de la taxe, on le paierait volontiers, car il y a une question bien plus impérieuse que la taxe encore, c'est la vie des animaux.

MAIS. — Le Midi ne reçoit plus d'expéditions qu'en détail, l'Orléans donne des numéros d'ordre, celui qui s'inscrirait aujourd'hui aurait le n° 35.000 environ, et il en sont à expédier actuellement les n° 3.250 à 3.500 environ, voyez combien de mois il faudrait attendre pour expédier un wagon, si la situation ne s'améliore pas. Pour ces motifs le commerce est simplement local et les prix stationnai-

Marché de Paris

Mercredi, 17 janvier.

La neige est tombée cette semaine presque sans discontinuer dans les régions montagneuses. Elle ne peut que faire beaucoup de bien aux pâturages. Au nord de la Loire, la terre est gelée. La situation agricole est généralement bonne.

Assistance peu nombreuse; par suite du mauvais temps les courtiers de l'extérieur sont restés chez eux. Les affaires sont à peu près nulles et les transactions sur orges, escourgeons, seigles ont été arrêtées, le décret de taxation paru ce matin étant aussitôt applicable.

Blés. — L'interdiction d'expédition à plus de 200 kilomètres est toujours en entrave au commerce. En plus de cela les taxations, les réquisitions, ces dernières appliquées même pour des wagons de blé vendus à l'armée, ne viennent pas faciliter les affaires. Les besoins sont cependant très grands. On cote, aux conditions de la taxe, 33,50 gare départ.

Les marchés américains sont très animés. Les cours d'abord en baisse, se sont sensiblement raffermis. La clôture est ferme.

On cote nominale ment :

Australie janvier 53 à 53,50; Bluestem flott. 53,50 à 54; 2 Redwinter décembre-janvier, 49,50 à 50; 2 Hardwinter décembre-janvier 49,50 à 50; Plata 78 kilos décembre-janvier, 51,50 à 52.

FARINES. — La demande est bonne et les offres assez nombreuses. On cote de 41,75 à 42,25 nu, et 43 à 43,25 logé.

Sons. — L'élevage a beaucoup de besoin et achète. Tendence ferme. La marchandise est, dans son ensemble, plutôt mauvaise; les livraisons sont rares. Le prix ne sont pas en rapport avec ceux de la taxe.

Seigles. — Ainsi que nous l'indiquons d'autre part, la taxe des seigles est appliquée à partir d'aujourd'hui, aussi les affaires sont nulles.

Orge et Escourgeons. — Les prix fixés par la taxe sont 31 francs en culture et 1 fr. 50 pour frais divers. Comment se régleront les marchés en cours ?

MAIS. — Il ne se fait absolument rien. On cote nominale ment, en dérivé, 44 fr. au Havre; de 41 fr. 50 à 42,50, à Bordeaux; fr. 41,50 à Marseille, en café dans nos ports; Plata flottant, de 42,50 à 43 fr.; sur décembre-janvier, de 44 fr. à 44,50.

AVOINES. — Tendence plus ferme; il est cependant toujours possible à Paris de traiter aux conditions de la taxe, soit les grises 31 rendu et les jaunes et blanches 30 rendu. Dans les principaux marchés de production, la tendance est ferme également, mais sans changement notable dans les prix. On tient les noires de l'Yonne et de la Nièvre 30 départ, grises de Beauce 30 départ, grises du Poitou et du Centre 30,50 et 30,75, de Bretagne 30,25; les blanches de Haute-Marne et Haute-Saône de 28,50 à 28,75 départ.

On ne trouve aucun vendeur en avoines étrangères.

SARRASINS. — Les offres sont plus nombreuses. On paye les provenances de Bretagne départ, 40,50 à 40,75; de Manche et de Normandie, 41,50 à 41,75.

Marché de Marseille

Jeu 18 janvier.

BLES TENDRES. — Ravitaillement civil, 32,75 palan Marseille; 33,75 palan Marseille, rendu franco.

BLES DURS. — Aubaines ou boussons, 37 fr.; aubaines, 37,75; godelles d'Auvergne, 35,75 gare départ.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représentants — MARSEILLE —

Marché de Bordeaux

Bordeaux, 16 janvier.

Blés. — Il n'est plus du tout question de cet article en Commerce, les minotiers ne travaillent plus que lorsque le ravitaillement leur fournit les quantités nécessaires. On tient cependant au Poitou le prix autour de 31,50 départ.

AVOINES. — Avec les rigueurs de la taxe, les affaires sont très difficiles ajoutées à cela le manque absolu de wagons, aussi peu de vendeurs actuellement. Cependant il arrive quelques wagons pour Bordeaux Bastide seulement et Bordeaux Saint-Jean, il s'ensuit que la ville est, tout de même assez alimentée. On cote départ rayon Charente-Inférieure, 30,50 à 31 départ, Poitou et Poitou-Centre, 31 fr., vendeurs très réservés.

ISSUES. — Marche complet de cet article, la demande est grande, surtout pour le son gros de froment et le son fin. Si même cet article était obtenable au-dessus de la taxe, on le paierait volontiers, car il y a une question bien plus impérieuse que la taxe encore, c'est la vie des animaux.

MAIS. — Le Midi ne reçoit plus d'expéditions qu'en détail, l'Orléans donne des numéros d'ordre, celui qui s'inscrirait aujourd'hui aurait le n° 35.000 environ, et il en sont à expédier actuellement les n° 3.250 à 3.500 environ, voyez combien de mois il faudrait attendre pour expédier un wagon, si la situation ne s'améliore pas. Pour ces motifs le commerce est simplement local et les prix stationnai-

quence que, dans les régions surproduites, les offres nombreuses de blé depuis la reprise des battages lésent d'autant plus sur le marché que leur débouché est circonscrit, et la culture ne voulant pas céder son grain à des prix inférieurs au prix maximum fixé par la loi, préfère le donner comme nourriture aux animaux, cependant que les régions à production déficitaire manquent plus ou moins de blé, les livraisons faites par le ravitaillement civil n'ayant pas toujours la régularité indispensable. Quant à la taxation des seigles, la question des engagements y est évidemment étrangère, puisque tous les seigles sont déjà semés.

SYNDICAT DES Négociants en Grains, Farines ET FOURRAGES et Courtiers adhérents de Lyon et de la région du Sud-Est

Le Syndicat des grains de Lyon et de la Région a reçu de la Préfecture du Rhône avis que des instructions nouvelles sont parvenues concernant le blé de Manitoba. Ces semences seront envoyées par wagon au prix de 34,30 les 100 kilos, plus 1 fr. 50 pour le sac, rendu gare.

Neufchâteau (Vosges), 13 janvier. — On cote foin 1^{er} qualité 9,50 à 10 fr.; foin 2^e qualité 8 à 8,50; luzerne 8 fr.; paille de froment alimentaire 8 à 8,50; paille de froment pour lièvre 6,50; paille d'avoine 4,50 à 5 fr. les 100 kilos. Cours très fermes.

Bordeaux, 16 janvier. — Pailles très difficilement obtenables. On cote gare Bordeaux, wagons complets, foin naturel, boîtes de 5 kilos, 12 fr. les 100 kilos; paille froment, boîtes irrégulières, 9,50; paille boîtes 5 kilos, 11 fr. les 100 kilos.

PAQUELET (maison Moussier), courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Pfister Aug., 32, rue Paradis, Marseille.

Paris, 17 janvier. — Nous n'avons aucune amélioration dans la question des transports, ce qui nuit aux transactions, car on voudrait faire partir des marchandises pour écouler un peu de stock avant de se remettre aux achats.

Luzerne. — On a demandé jusqu'à 180 et 200 fr. en premiers achats pour quelques lots de belle qualité. En Provence, les stocks paraissent être réduits et dans le Centre et la Vendée, on ne trouve plus de bonnes marchandises. Aucun changement pour les autres graminées.

Lyon, 19 janvier. — Les froids viennent encore gêner davantage les transactions, et ce ne fait pas grand chose. Le Midi demande activement pour les semences, mais malheureusement on ne peut suffire à tout les besoins, et il est à craindre que les engagements ne puissent se faire à temps, si plus de facilités ne sont données pour les expéditions.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

FEUCLES ET DERIVES

Paris, 17 janvier. — La situation est inchangée. Demande active mais les acheteurs ne peuvent obtenir que de petits lots. Tendances fermes. On cote à 124 r. pour la fécule première en grains.

Londres, 13 janvier. — Tapiocas. — Marchés calmes en tendance soutenue. On cote à la livre anglaise : Singapour fécules disponible 4 3/8 d. (0.500); janvier-mars 4 1/8 (0.479) cif Londres. On cote aux cent livres anglaises : perles Penang et Singapour disponible 39 sh. (54.21); janvier-mars 36 sh. (50.04) cif.

CHOUX, CAROTTES, OIGNONS

Lyon, 19 janvier. — Choux. — On traite peu de marchandise dans le Midi, mais les cours se maintiennent encore. Châteaurenard coté 14 fr. aux 100 kilos. Départ, Bretagne, 11 à 12.

Paris, 17 janvier. — Les arrivages des environs de Paris et situation inchangée de la région de Meaux sont réguliers et les affaires se traitent assez facilement. La tendance est soutenue sur les oignons, carottes et navets.

Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : noix 30 à 35 fr. l'hectolitre; cerneaux 150 fr. les 100 kilos.

Angoulême, 15 janvier. — Dès les premiers jours de novembre certains acheteurs ont fait acheter des noix à environ 90 fr. les 100 kilos. Mais n'ayant pu céder ces noix à bénéfice, ils n'en ont pas encore pris livraison complètement. La marchandise de ce fait se trouve donc immobilisée.

Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : noix 30 à 35 fr. l'hectolitre; cerneaux 150 fr. les 100 kilos.

Paris, 17 janvier. — Nous n'avons aucune amélioration dans la question des transports, ce qui nuit aux transactions, car on voudrait faire partir des marchandises pour écouler un peu de stock avant de se remettre aux achats.

Luzerne. — On a demandé jusqu'à 180 et 200 fr. en premiers achats pour quelques lots de belle qualité. En Provence, les stocks paraissent être réduits et dans le Centre et la Vendée, on ne trouve plus de bonnes marchandises. Aucun changement pour les autres graminées.

Lyon, 19 janvier. — Les froids viennent encore gêner davantage les transactions, et ce ne fait pas grand chose. Le Midi demande activement pour les semences, mais malheureusement on ne peut suffire à tout les besoins, et il est à craindre que les engagements ne puissent se faire à temps, si plus de facilités ne sont données pour les expéditions.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

Paris, 17 janvier. — Les affaires, déjà réduites presque impossibles du fait de la taxe et de la crise des transports, sont, présentement à peu près suspendues, en raison de la gelée et des risques de détérioration de la marchandise en cours de route. L'approvisionnement de la capitale en souffre naturellement plus ou moins, mais dès l'instant où celui des quartiers excéntriques ne périclite pas par trop, l'administration laisse volontiers les autres se débrouiller, comme ils l'entendent. Il est certain que tous ces contentieux qui restreignent forcément la consommation, prolongeront d'autant les ressources de la présente campagne, en sorte qu'en continuant ainsi, il ne serait peut-être pas impossible qu'elles parviennent à en couvrir les besoins, si même elles ne les excèdent.

de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr. benzo-moteur 53 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr.; huile Saxon 67 fr. la caisse de 20 bidons de 2 litres, emballage compris et repris à 21 francs.

Avignon (Vaucluse), 19 janvier. — On cote à l'hectolitre : pétrole, 38,25; essence, 65,75; essence auto, 33,75 la caisse, soit 67,50 l'hectolitre.

HUILES, SUIFS ET CORPS GRAS

Marseille, 15 janvier. — Marché inchangé. Nous cotons : huile d'arachides : neutre 210 fr.; raffinée 230 fr.; huile de sésame : raffinée 230 fr.; Bombay blanc 220 fr.

Marseille, 15 janvier. — On cote : huile arachides extra de 250 à 260 fr.; surfine de 245 à 255 fr.; fine de 240 à 250 fr.; mi-fine de 235 à 245 fr. les 100 kilos.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

Marseille, 17 janvier. — Huiles de Palmes. — A Liverpool, affaires très importantes traitées en dessous des prix actuels.

l'activité de la vente l'offre ne parvenant pas toujours à s'entendre avec la demande et il y eut de l'inventu. Ce sont surtout les Nouvelle-Zélande lisses et scourés qui ont bien maintenu leurs cours et sont allés surtout aux manufactures du Yorkshire. La plus grande partie des laines du Cap ont été inventuées à cause de leurs cours excessifs. La vente comprenait : 3.985 balles de Nouvelle-Galle du Sud, 2.168 de Queensland, 192 de Victoria, 680 d'Australie occidentale, 1.819 de Nouvelle-Zélande et 484 du Cap et Natal.

POMMES A CIDRE

Paris, 17 janvier. — Les achats sont restreints. La tendance est plus ferme pour les derniers lots. On tient départ, Seine-Inférieure, 148 à 150 fr. Pas d'offres en provenance de la vallée d'Auge.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

Beauvais (Oise), 16 janvier. — Pommes à cidre. — Depuis quinze jours la situation n'a pas beaucoup changé. Les affaires en pommes sont calmes en raison des difficultés de transports. Cependant des demandes d'obtention de wagons existent et sont obtenues plus ou moins facilement suivant les gares destinataires.

l'activité de la vente l'offre ne parvenant pas toujours à s'entendre avec la demande et il y eut de l'inventu. Ce sont surtout les Nouvelle-Zélande lisses et scourés qui ont bien maintenu leurs cours et sont allés surtout aux manufactures du Yorkshire. La plus grande partie des laines du Cap ont été inventuées à cause de leurs cours excessifs. La vente comprenait : 3.985 balles de Nouvelle-Galle du Sud, 2.168 de Queensland, 192 de Victoria, 680 d'Australie occidentale, 1.819 de Nouvelle-Zélande et 484 du Cap et Natal.

BOIS

Dans le sud-ouest, les derniers prix pratiqués sont : poteaux de mines, de 31,50 à 32 francs la tonne, avec tendance à la hausse dès que les wagons arriveront avec régularité.

Planches, de 120 à 125 francs le cent ; quelques catégories beaucoup plus haut. Madriers, 90 francs le mètre cube; traverses, 4,75 à 5 francs l'une; costines, 1,25 le mètre cube; panneaux, 1,45 à 1,70 le mètre carré.

Bois de construction, 105/110 le mètre cube. Les chènes eux-mêmes, très demandés, sont eux aussi l'objet de demandes plus fortes qu'en 1915. Les prix varient selon qu'il s'agit de fournitures privées ou nationales. Le mètre cube va de 130 à 150 francs comme il atteint des limites supérieures encore.

Grands billons pour l'armée de 2 m. 5. de 2 m. 55, de 3 m. 5, de 3 m. 55, de 4 m. 5 de 4 m. 55, de 5 m. 5, avec un diamètre de 0 m. 25 au petit bout, 38 francs la tonne sur wagon départ. (Prix de l'armée.)

Lyon 19 janvier. — On cote : bois de charpente 17 à 18 fr. le stère, rendu à la porte du boulanger; fagots 75 à 90 à 100 fr. le stère; bois chauffage: chêne fendu 24 fr.; chènes charmillés, hêtres et buches rondes 26 fr.; corcés 28 fr. le stère rendu chez l'acheteur.

Toujours même marasme dans la commande des bois. Les arrivages sont toujours nuls. On se demande quand la crise prendra fin.

Importation de bois de Suisse. — La Commission interministérielle des métaux et des bois, dans sa séance du 30 novembre 1916, a décidé que les autorisations d'importation de bois de Suisse seront désormais valables pour trois mois seulement.

Toute autorisation accordée antérieurement au premier décembre 1916 sera périmée le premier mars 1917.

MALTS

La taxation des orges à 10 fr. au-dessous du cours moyen, surtout quand les moutures s'étaient remis aux achats, pourrait avoir des conséquences assez sérieuses. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse. La taxe pourrait rendre l'orge; rieuse.

BLACHE et Co. Tourteaux 17, rue de la Liberté, MARSEILLE. Téléphone 25-93.

METAUX

Bordeaux, 13 janvier. — On cote : planches cuivre rouge 575 fr.; plomb saumons Couéron 105 fr.; dito tuyaux 125 fr.; dito laminé 130 fr.; zinc lamé vieille montagne 285 fr.; étain Détroit 675 fr.; dito Harvey 670 fr.; dito Banca 675 fr.; antimoine 400 fr. les 100 kilos.

Londres, 17 janvier. — Cuivre. — Marché calme. Bonne marque marchande 130 liv à 130 liv 10 la tonne (361,37 à 362,63 les 100 kilos) au comptant; 126 liv à 126 liv 10 (350,15 à 351,54) à trois mois. Electrolytique 141 liv à 138 liv (391,84 à 383,50).

Plomb. — Marché soutenu. Détroits 187 liv 16 à 187 liv 15 la tonne au comptant (521,06 à 521,75 les 100 kilos); 188 liv 15 à 189 liv (524,53 à 525,23) à trois mois; Anglais 189 liv à 190 liv (525,23 à 528,01).

Zinc. — Bonne marque ordinaire 47 liv à 44 liv la tonne (130,61 à 122,27 les 100 kilos).

Vol à notre 4^e page les cours des vins

Bordeaux, Marseille, Nantes, Cette 60 à 62 francs.

Nitrate de soude. — On avait annoncé officiellement que les exportations de décembre à destination de l'Europe s'élevaient probablement à 141.000 tonnes en y comprenant l'Égypte et Vladivostok et à 98.000 tonnes pour les Etats-Unis.

On cote base 95 % de pur, 15 1/2 à 16 % d'azote, les 100 kilos, sans d'origine en disponible : Nantes, La Pallice, Bordeaux 50 à 55 fr.

Scories de déphosphoration. — La production est en progrès mais la demande la devance. Malgré cela, les prix, au lieu de s'élever restent les mêmes et on continue à coter : 16 % 65,50; 17 % 65,50; 18 % 71,50; 19 % 74,50; 20 % 77,50.

Superphosphates. — Le moment est venu de livrer à la culture les quantités achetées et nous ne doutons pas que l'importance de la question ne peut échapper ni tardera pas à donner satisfaction aux demandes de matériel qu'il a enregistrées depuis longtemps.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 19 janvier. — On cote à la Halle des Cordeliers : Valfour, 3,70 à 4 fr.; petit bleu, 3,70 à 4 fr. le kilo.

Lyon, 19 janvier. — On cote 100 fr. façon Emmentaler premier choix; 370 francs Comté premier choix, et selon mérite les autres sortes.

Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : lait de vache 0,25 à 0,35 le litre. Lait de brebis 40 à 42 fr. l'hectolitre. Roquefort 420 à 440 fr.; Lagniole 1^{er} choix 300 fr.; Cantal 1^{er} choix 250 à 270 francs les 100 kilos.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon La Martinière, 19 janvier. On cote : dindes, 9 à 14 fr.; oies 8 à 12 francs; canards, 4,50 à 6 fr.; volailles suivant choix, 8 à 10 fr.; poulets ordinaires, 5 à 7 fr.; poulets de grains, 3 à 4 fr.; pigeons, 1,40 à 1,60 la pièce; beurre suivant qualité, 5,20 à 5,40 le kilo; fromages de vache, 1,80 à 2,70 la douzaine; œufs, 23 à 24 fr. le cent.

Lyon, 19 janvier. — On cote à la Halle des Cordeliers : beurre fin 5,60; beurre ordinaire 4,70 à 5 fr.; poulets Bresse 5,30 à 5,50; poulets montagne 5 à 5,50; dindes 3,30; oies 2 à 3 fr. le kilo; œufs de Bresse 24 à 28 fr. le cent; œufs d'autres provenances 24 à 28 fr. le cent.

Les ventes sont peu actives, les arrivages se faisant assez difficilement, les prix à la production deviennent de plus en plus élevés. Tendance à la hausse.

Paris, 16 janvier. — On signale, aux halles centrales une baisse de 20 à 30 francs le mille sur les œufs. Ceux de Normandie se vendent 280 à 285 fr. le mille; ceux du Midi de 240 à 270 francs; marocains de 180 à 185 fr.; algériens de 190 à 200 fr.; russes de 180 à 190 fr.; œufs de conserve de 195 à 200 francs. Tendance soutenue.

Les arrivages de beurre sont faibles. Toutes les provenances se vendent 6,50 le kilo; les qualités secondaires 5,80 à 6 fr. Hors des Halles on vend 6,50 et 7 fr.

Les volailles se vendent de 4,80 à 5,70 le kilo, tendance ferme; les oies 3,10 à 3,30; lapins 3,35 à 3,45; lapins de garenne 2,15 à 3,50. Une circulaire ministérielle vient d'être envoyée aux préfets, qui autorise jusqu'au 3 avril la destruction des canards sauvages, sarcelles, macreuses, foulques, judelles, vanneaux et pluviers, leur transport et leur vente dans tous les départements, sans limitation de poids, au vu d'un certificat d'origine délivré par les maires.

Bourg (Ain) 17 janvier. — Pas de changement sur les cours de la volaille, baisse sur les œufs, prix des beurres maintenus.

On cote : volailles, suivant choix de 3,50 à 6,50; pigeons de 1,25 à 1,60 la pièce; beurre, suivant qualité, de 5,40 à 5,60 le kilo; œufs de 2,70 la douzaine.

Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : poules 2,50; poulets 2,50 à 3 fr.; canards 3 à 3,40; foies de canards et d'oies 7 à 12 fr.; oies grasses 4 à 4,50; dindes et dindons 2 à 2,50; pintades 3,50 le kilo; pigeonneaux communs 2 à 3 fr. la paire; lapins 1,20 à 1,30 le kilo; œufs 2,25 à 2,75 la douzaine; beurre 4,50 à 5,50 le kilo.

Suisse. — On cote : beurre au kilo, à Lausanne 5,60; à Morges 5 à 5,20; à Vevey 5,20; à Orbe 5,60; à Mondon 5 à 5,20; à Payerne 4,50 à 4,80; à Fribourg 5,20 à 5,50; à Genève 5,70.

Œufs, la douzaine, à Lausanne 3,10 à 3,20; à Bulle 2,40; à Vevey 3,20 à 4; à Orbe 3,50; à Neuchâtel 2,60 à 2,80; à Genève 3,30 à 3,60.

Volailles et gibiers, à la pièce, canards domestiques 4 à 7 fr.; dindes 9 à 15 fr.; lapins 5 à 8 fr.; oies 40 à 15 francs; poulets 3,50 à 4 fr.; poulaudes 4 à 8 fr.; poules d'eau 1,50; vanneaux 1,50.

Bulletin des Vins et Alcools

Par suite du mauvais temps, général dans toute la France, pluie, neige qui ont grossi les rivières et gênent les transports, les affaires sont nulles. Les cours sont très fermes cependant, et même en hausse dans différentes régions. A Nîmes on cote : de 61 à 65 francs l'hectolitre pour les vins rouges de 8 à 11; à Montpellier 55 à 65 fr.; à Béziers 58 à 61 fr.; à Narbonne 58 à 62 francs.

Dans le Sud Est les vins blancs se paient de 180 à 200 fr. la pièce et les rouges de 145 à 160 fr. Les Bordelais

ordinaires se traitent entre 600, 625 et 650 fr. le tonneau. En Gascogne on ne peut trouver à moins de 150 à 160 fr. la pièce pour les rouges et 170 à 190 francs pour les blancs.

Par suite des difficultés de transport, on ne peut expédier aucun vin d'Algérie en France, et on ne peut ainsi profiter de la baisse des prix de 2 à 3 fr. par hectolitre qui s'est produit là bas.

Bercy et entrepôts. — La marchandise est très rare. On cote : vins rouges Midi de 80 à 85 fr. en wagons réservoirs; blancs 100 francs.

Pour les alcools, la réquisition que nous annonçons dans notre dernier bulletin arrête toute les transactions. Au moment où l'on parle de la suppression totale de l'alcool n'est-il pas intéressant de signaler qu'en 1916 l'octroi de Paris a perçu comme droit d'entrée sur les alcools 13.425.644 fr. 92 contre 13.748.584 fr. 38 en 1915 !

A Bordeaux, le peu d'alcools qui reste est traité de 470 à 480 fr. l'hectolitre, les 90° droits de douane acquittés.

(De nos Correspondants particuliers) Montpellier, 16 janvier.

La Chambre de commerce de Montpellier nous communique le cours des vins.

Esprit 3/3 bon goût à 88°, 420 francs l'hectolitre; marc à 85°, 330; eau-de-vie de vin à 52° Montpellier, 275 francs; de marc à 52°, 235 francs.

Vins rouges. — Courant 8 à 9°, 60 fr. l'hecto; montagne 9 à 10°, 61 à 62 fr.; montagne sup. 10 à 11°, 63 à 65 fr. cent qualité et conditions.

Nîmes, 15 janvier. On cote : 3/6 B. C. 98° 400 francs; 3/6 de marc, 88° 330 francs l'hecto.; eau-de-vie de marc 52°, 210 francs.

Vins. — Aramon supérieur 8 à 9°, 61 fr.; montagne 9 à 10°, premier choix 10° et supérieur à 11° de 62 à 63 fr.; costières 65 fr. l'hectolitre.

Le Mauvais temps ET LES TRANSPORTS COMMERCIAUX

En raison des embarras causés sur nombre de points du réseau par d'abondantes chutes de neige et de la persistance du mauvais temps, la commission de réseau des chemins de fer P.-L.-M. se voit dans la nécessité de restreindre momentanément le régime actuel d'acceptation des transports commerciaux.

Dans toute gare du réseau, ne pourront être acceptées, du 18 au 23 courant inclus, que les marchandises suivantes : Avoine, bestiaux, beurres, blé, cacao, café, chicorée, chocolat, conserves alimentaires, coquillages, escourgons, farine, fèves, fruits frais, fruits secs, graines alimentaires, huiles comestibles, lait, légumes frais, légumes secs, mail, margarine, œufs, oranges, pâtes, alimentaires, poires, poissons frais, pommes, pommes de terre, riz, seigle, sel, son, sucres, amendements, castines, combustibles, minéraux, coton, crain, engrais, foin, fourrages, minerais, pailles, mobiliers, papiers à journaux et encres d'imprimerie.

Les transports relatifs à des marchandises autres que celles dénommées ci-dessus ne pourront être acceptées qu'avec l'autorisation préalable de la sous-commission de réseau, dont dépend le point d'expédition.

Par exception aux dispositions qui précèdent, les gares desservant des ports maritimes continueront à accepter, dans la limite de leurs disponibilités en matériel, des transports de toute nature.

Durant cette période, les expéditeurs dont les marchandises peuvent être acceptées aux gares de la Guilloitière et de Vaise, et dont le tour d'inscription est arrivé, seront prévenus individuellement par les soins de ces gares.

COURS DES CHANGES

Jeudi 18 janvier. A Paris. — Londres, 27,765 à 27,815; Norvège 1,62 à 1,66; Danemark 1,585 à 1,635; Portugal 3,525 à 3,725; Espagne 6,495 à 6,255; Pétergrad 1,675 à 1,725; Hollande 2,35 à 2,40; Suède 1,705 à 1,745; Italie 82,50; Suisse 115,50 à 117,50; New-York 5,81 à 5,86.

A Genève. — Changes : Paris, 85,85 (-35); Italie 71,70 (-70); Londres 23,82 (-43); Pétergrad 146,25 (-75); Amsterdam 203,75 (-1,25); Alémanque 82,75 (-75); Vienne 53 (-25); Copenhague 136,50 (-75); New-York 4,99 (-02).

BESTIAUX

LYON-VAISE

Porcs. — Amenés : 1.482; renvoi : 30. Le nombre d'amenés bien moins fort que lundi dernier, a largement suffi aux besoins des acheteurs. En ce qui concerne les prix pratiqués nous avons constaté un peu de baisse sur la 2^e et 3^e qualité, mais pas de changement sur la première. On payait la première qualité, 1,26 à 1,30; la seconde, 1,23; la 3^e, 1,15 à 1,19 le demi-kilo.

Mardi 16 janvier. Bœufs. — Amenés : 912; nrés aux abattoirs : 262; au total : 1.174.

Nous avions 314 bœufs d. moins que mardi dernier, c'est dire que l'apport était très modeste, aussi les transactions ont-elles été promptement terminées et les cours ont bénéficié d'une augmentation qui a porté principalement sur les première et deuxième qualités. La marchandise est assez variée et laisse à désirer, sauf quelques gros bœufs Bourbonnais et Charollais qui sont en bonne qualité.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,35 à 1,40; deuxième qualité de 1,25 à 1,30; troisième qualité de 1,10 à 1,15.

Au poids vif on cotait : première qualité de 0,78 à 0,82; deuxième qualité de 0,66 à 0,70; troisième qualité de 0,50 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 638; entrés aux abattoirs : 139; au total : 777. Le nombre d'amenés était à peu près le même que celui de la semaine dernière. On comptait seulement 4 têtes

en plus, aussi au point de vue des transactions, nous avons constaté une certaine activité, mais sans que nous ayons de changement à signaler dans les prix.

On cotait : première qualité de 0,93 à 1,02; deuxième qualité de 0,80 à 0,95; troisième qualité de 0,82 à 0,85.

Moutons. — Amenés : 42; entrés aux abattoirs : 998; au total : 1.040. Plus nous allons, plus notre marché aux moutons devient insignifiant, par suite du manque de marchandise et ajoutons aussi des acheteurs. C'est ainsi que les moutons amenés ont eu de la peine à trouver preneur aux cours suivants.

On cotait : première qualité de 1,65 à 1,85; deuxième qualité de 1,65 à 1,70; troisième qualité de 1,50 à 1,60.

Jeudi 18 janvier. Moutons. — Amenés : 102. Renvoyés : 00. Le nombre très réduit d'amenés a eu pour résultat de rendre la vente très active, quant aux prix, ils sont restés les mêmes que mardi. On payait les premiers choix de 1,82 à 1,85; les deuxièmes 1,30; les troisièmes de 1,50 à 1,62 le demi-kilo.

Porcs. — Amenés : 245. Renvoyés : 00. Nous avons constaté une demande très suivie; aussi les cours ont-ils augmenté de 10 à 15 fr. par 100 kilos. On payait la première qualité de 1,32 à 1,35; la seconde 1,30; la troisième de 1,25 à 1,27 le demi-kilo.

Vendredi 19 janvier. Bœufs. — Amenés : 346; entrés aux abattoirs : 330; au total : 676.

Notre marché était bien moins approvisionné que le précédent puisque on ne comptait que 346 entrés contre 533 il y a huit jours. Cette diminution a rendu les affaires plus actives, la tendance des cours était plus fermement tenue; aussi la boucherie a-t-elle subi une hausse de 15 à 20 centimes sur les cours pratiqués vendredi dernier.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,50 à 1,55; deuxième qualité de 1,30 à 1,40; troisième qualité de 1,10 à 1,20.

Au poids vif on cotait : première qualité de 0,85 à 0,88; deuxième qualité de 0,70 à 0,75; troisième qualité de 0,60 à 0,65.

Veaux. — Amenés : 864; entrés aux abattoirs : 138; au total : 1.002. Notre marché avait un apport plus important que celui de la semaine dernière; il y avait en effet 107 veaux de plus, malgré cette augmentation la vente a été active et les cours ont subi une hausse de 3 à 7 centimes par livre.

On cotait : première qualité de 1,02 à 1,06; deuxième qualité de 0,94 à 0,98; troisième qualité de 0,84 à 0,88.

PARIS-LA VILLETTE

Lundi 15 janvier. Bœufs. — Amenés 1851 1876 284 270 254

Vaches. — Amenés 1240 1340 284 268 252

Taureaux. — Amenés 295 295 260 250 236

Veaux. — Amenés 1287 1287 390 340 290

Moutons. — Amenés 8302 8302 390 350 300

Porcs. — Amenés 2744 2744 392 378 356

ETIQUETTES ET REGISTRES OFFICIELS

En vente à notre Imprimerie, 9, 11, 14, rue Villeroi, à Lyon, les différents modèles d'imprimés imposés par la loi.

POUR LA MEUNERIE

Etiquettes farine, Loi 1916, avec oeillet métallique :

Par 1.000 le 1.000..... 16 »

Par 2.000 le 1.000..... 13 50

Par 5.000 le 1.000..... 11 »

Par 10.000 le 1.000..... 9 75

Registres Entrées et Sorties des farines format de la page 27 x 43, sur beau papier registre, couverture souple très solide :

De 50 folios ouverts, le registre. 5 50

De 100 — — — — — 9

De 200 — — — — — 13

SAINDOUX-SALAISSÉS

Lyon, 19 janvier. — Nous ne pouvons que confirmer les renseignements que nous avons donnés la semaine dernière en ajoutant que le mouvement de hausse qui règne depuis quelques jours sur les porcs, n'est pas fait pour améliorer la situation. Dans ces conditions, il est difficile de pouvoir donner des prix bien sérieux. On cote la production française : lards suivant poids, 340 à 350; poitrines nouvelles 385; grasse pur porc, 365; pattes fraîches, 345; saucissons de Lyon, 800; id. de ménage, 600; Arles roses, 700; jambons du frigorifique, 450 les 100 kilos.

Lyon, 18 janvier. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porc de 8,50 à 7 fr.; épaules, 3,80 à 4 fr.; jambons 5 fr. le kilo.

Marseille, 18 janvier. — Hausse sensible sur les produits américains. On cote : américains tiérogens, 835 à 140; américains fréquins, 337 à 142; américains ceuveux, 242 à 847; américains saux, 347 à 352.

Acquité des droits de Douane : Raffiné en tiérogens disponibles, 240 à 250; raffiné en fréquins, 245 à 255 raffiné en ceuveux, 250 à 260; raffiné en saux, 265 à 275 francs.

Suivant marques. Entrepôt d'octroi. Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : jambon 3,60; lard 3,30 à 3,50 le kilo.

Chicago, 17 janvier. — Saindoux. — On cote : janvier 15,80 cents (203,51 les 100 kilos); mai 16,20 cents (208,67); juillet 16,37 cents (210,80).

Lards en barils. — Janvier 30 cents (102,24 les 100 kilos); mai 30,25 cents (187,74).

laitons la pièce de 50 à 70 fr.; truies grasses, le kilo vivant, de 2 à 2,55 selon qualité.

AVIGNON 16 janvier. On a vendu : bœufs, 236, de 230 à 270 francs; vaches 316, de 200 à 240 fr. aux 4 quartiers; veaux, 77, de 175 à 190 fr.; sur pied; moutons, 50, de 300 à 385 fr.; agneaux 28 de 300 à 350 fr.; cochons 15, de 350 à 360 fr. viande nette; petits cochons néant.

On cote sur pied : cochons de 250 à 270 fr.; agneaux, de 175 à 190 fr. les 100 kilos.

Pour cause de pénurie de transports et de la neige, notre marché était bien moins approvisionné, surtout en bonne qualité, aussi une hausse de 10 fr. par 100 kilos s'est produite, vente active surtout sur les bonnes sortes. Renvois nuls, vente moins bonne sur les veaux qui ont subi un recul.

BOURG 17 janvier. Les bêtes de fourniture étaient très recherchées.

On a vendu : bœufs de boucherie, 350, de 95 à 120 fr.; veaux 130, de 185 à 230 francs; porcs, 200, de 230 à 250 fr. les 100 kilos sur pied.

BOURGOIN 18 janvier. Petit marché occasionné par le mauvais temps. Moutons, vente ferme, bonne demande sur les porcs.

On a vendu : moutons 15 de 280 à 350 francs; veaux 95, de 170 à 215 fr.; porcs 245.

DIJON 18 janvier. On a vendu 31 veaux de 1,92 à 2,09; 39 porcs de 2,70 à 2,76 le kilo poids vif.

MATOUR 18 janvier. Marché sans importance.

On a vendu : veaux 9, de 190 à 200 fr.; porcs 31, de 210 à 250 fr.; laitons 9 de 63 à 82 francs.

NANCY 15 janvier. Lundi, 143, 137, 139 fr.; 44 vaches, 137, 132, 125 fr.; 7 taureaux, 122, 117, 110; 63 moutons, 225, 220, 210; 88 veaux, 125, 120, 115; 232 porcs, 190, 187, 182.

On a vendu : bœufs français, 300, de 2 à 2,55; vaches françaises 510, de 1,55 à 2,40; moutons français, 400, de 3 à 3,60 brebis 181, de 2,80 à 3,30 le kilo poids mort; agneaux 209, de 1,85 à 2,05; veaux, 185, de 1,50 à 1,90; porcs 100, de 2,70 à 2,76 le kilo poids vif.

RODEZ 16 janvier. On cote : chevaux de maquignons 1.000 à 1.500 fr. — Poulains et muletons : 250 à 500 fr.; Bœufs de boucherie, les 100 kilos, 110 à 125 fr.; Vaches de boucherie, 90 à 115; bœufs de travail, la paire, 1.400 à 1.800; vaches laitières, 400 à 600 fr.; taureaux et génisses prix très variés, 250 à 500 fr.; Veaux de boucherie, les 100 kil., 140 à 160 francs; Bourruts, la pièce, 250 à 290 fr.; Moutons gras les 100 kil., 110 à 120; brebis laitières, la pièce, 55 à 65 fr.; brebis reformées, les 100 kil., 150 à 160 francs. Porcelets d'un mois : 30 à 35 fr.; porcelets de 2 mois : 60 à 110 fr.; Porcelets de 3 à 4 mois : 120 à 150 francs; porcs gras, les 100 kil., 200 à 230 francs.

Viande abattue : Bœuf, le kil., 2,30 à 2,80; — vache, le kil., 2 fr. 40 à 2 fr. 60. — Veau, le kil., 2 fr 50 à 3,50; mouton, 2,60 à 2,80. Porc, 2,30 à 2,60.

Blanches et Registres Officiels

En vente à notre Imprimerie, 9, 11, 14, rue Villeroi, à Lyon, les différents modèles d'imprimés imposés par la loi.

POUR LA BOULANGERIE

Registres Entrées et Sorties des farines format de la page 27 x 43, sur beau papier registre, couverture souple très solide :

De 50 folios ouverts, le registre. 5 50

De 100 — — — — — 9

De 200 — — — — — 13

VENTE DE CUIRS ET PEaux

Blanzay, 13 heures précises. Vente de 40 juments réformées provenant de la zone des Armées. La visite en groupe des juments sera permise ledit jour à 10 heures du matin.

Le Mans. — 26 janvier 1917 à 14 heures Place des Jacobins. Vente aux enchères publiques de : 20 vaches pleines; 4 brebis avec leur agneau; 3 tas de fumier de 30 m3 chacun; 1 tas de fumier de 20 m3.

Blanzay, 24 janvier 1917, place de l'Eglise, à 13 heures précises. Vente de 40 juments réformées provenant de la zone des Armées. La visite en groupe des juments sera permise ledit jour à 10 heures du matin.

Le Mans. — 26 janvier 1917 à 14 heures Place des Jacobins. Vente aux enchères publiques de : 20 vaches pleines; 4 brebis avec leur agneau; 3 tas de fumier de 30 m3 chacun; 1 tas de fumier de 20 m3.

SAINDOUX-SALAISSÉS

Lyon, 19 janvier. — Nous ne pouvons que confirmer les renseignements que nous avons donnés la semaine dernière en ajoutant que le mouvement de hausse qui règne depuis quelques jours sur les porcs, n'est pas fait pour améliorer la situation. Dans ces conditions, il est difficile de pouvoir donner des prix bien sérieux. On cote la production française : lards suivant poids, 340 à 350; poitrines nouvelles 385; grasse pur porc, 365; pattes fraîches, 345; saucissons de Lyon, 800; id. de ménage, 600; Arles roses, 700; jambons du frigorifique, 450 les 100 kilos.

Lyon, 18 janvier. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porc de 8,50 à 7 fr.; épaules, 3,80 à 4 fr.; jambons 5 fr. le kilo.

Marseille, 18 janvier. — Hausse sensible sur les produits américains. On cote : américains tiérogens, 835 à 140; américains fréquins, 337 à 142; américains ceuveux, 242 à 847; américains saux, 347 à 352.

Acquité des droits de Douane : Raffiné en tiérogens disponibles, 240 à 250; raffiné en fréquins, 245 à 255 raffiné en ceuveux, 250 à 260; raffiné en saux, 265 à 275 francs.

Suivant marques. Entrepôt d'octroi. Rodez (Aveyron), 16 janvier. — On cote : jambon 3,60; lard 3,30 à 3,50 le kilo.

Chicago, 17 janvier. — Saindoux. — On cote : janvier 15,80 cents (203,51 les 100 kilos); mai 16,20 cents (208,67); juillet 16,37 cents (210,80).

Lards en barils. — Janvier 30 cents (102,24 les 100 kilos); mai 30,25 cents (187,74).

Côtes de porcs. — Janvier 15.05 cents (193,85 les 100 kilos); mai 15.52 cents (193,85).

Recettes de Chicago 40.000; aux villes de l'Ouest 162.000.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

SUBSISTANCES MILITAIRES

Bourges. — 25 janvier. Adjudication de bois en bûches et de délinquants de scieries pour le chauffage des corps et services de Bourges et d'Avord.

Soumissions par lettres avant le 24 janvier 1917 au sous-intendant militaire chargé du premier service à Bourges.

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que vous trouverez sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel, un objet, un accessoire, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de mener à bien une recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, auront à faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

Quantité centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins de dix jours.

200,000 kil. perches de chêne écorcé de 7 à 8 m. de long, 2 fr. 75 les 100 kil. pris en forêt, celle-ci se trouve à 2 km. de la gare de Boën-s.-Lignon (Loire). S'adres. Journal 250.

(BOUX-FLEURS en gros, oignons, carottes, choux, salades, oranges. ADR. Riquel, Châteaurenard (B.-du-Rh.).

P. JULIEN à Chelles (Seine-et-Marne), grainier, légumes secs, fruits, légumes secs, vins et cidre, Gros et détail (reçoit toute offre).

BOITES françaises, têtes lisses, 10,000 kg. dans les grandes suintes 16/40, 16/50, 17/60, 135 fr. les 100 kil, sur wagon départ Bourg. S'adr. Journal n° 2,500.

DEMANDES D'ACHATS COMMERCE acheteurs de pommes de terre de consommation et semence, des départements de : Sarthe, Mayenne, Creuse, Loire, Quantité illimitée. Donner prix wagon départ n° 25 Bureau Journal.

DEMANDES D'EMPLOIS JEUNE HOMME, nationalité suisse, ayant visité l'école agricole, cherche place dans un grand domaine. Offres à Fuess Bogève, Boège (Haute-Savoie).

A VENDRE OU A LOUER

A REMETTRE banlieue de Besançon, quartier riche, bonne boulangerie, forte vente, sous, issues, grains et fourrages à la main, bon prix. Très pressé. S'adresser au bureau du journal pour renseignements. Bénéf. net 7,000 fr.; prix 10,000 francs.

A CEDER, cause décès, boucherie 1er ordre. Pour renseignements, écrire à Mme Vve Brutel, 20 pl. Diderot, Langres (Hte-Marne).

A VENDRE beau moulin, bien situé, 120 quintaux par 24 heures, action par turbines hydrauliques alimentées par la rivière Le Cher. Débit régularisé par important barrage produisant l'énergie électrique. S'adr. au journal n° 681.

QUIS ACHETEUR foin, paille et luzerne en balles pressées, bonne qualité. Faire offres Jean Vernaz, à Perpignan.

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE. BROSSES A SONS, BROSSES A BLE. G. & A. CUSSON Frères & Co. CONSTRUCTEURS à CHATEAUROUX (Indre). EXTRACTEURS DÉTACHEURS. MAISON FONDÉE en 1843.

GRANDE SOCIÉTÉ MEULIÈRE. DUPETY, ORSEL & Co. LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE. FABRIQUE DE MEULES à MOULINS. SPÉCIALITÉ POUR MATIÈRES DURES.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE. CHARLAS & BROCAS. Quai Saint-Vincent, 61 - LYON. SOIES à bluter, TOILES métalliques, MEULES de Moulins, HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE.

FABRICATION FRANÇAISE. Trieur Hélicoïdal "IDÉAL". Système breveté. Abel BOBLET, Ingénieur, LYON. 87, Cours Vitton.

QUI ACHÈTE CHER en gros et PAYE COMPTANT. SAINDOUX FLAMBARO ? SUIFS ? B. KONRAD. D'ACHAT et de vente de produits laitiers.

Un VITICULTEUR offre les vins de sa récolte garantis naturels. A L'HECTO NU. COTEAU 1er choix 1916, 72 > 74 > 76 >.

LE FIGARO. Dix centimes le N° d. toute la France. Abonn. : 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr. Rédacteur en chef : M. A. Cappe.

Saindoux et Salaisons. en Gros - VENTE ET ACHAT. Saindoux de Lyon et de ménage - Morlédale Japon Bolognaise. G. BISSY, Aîné.

TAILLEUR Ange BALLESTEROS. 47, Chemin du Pré-Gaudry, 47. LYON. Téléphone : 54-39.

Cuirs et Peaux en Poils. ACHATS DIRECTS A LA BOUCHÈRE. Anciennes Maisons Pierre VERJUS fondée en 1853. J. VERJUS et Cl. MORIN, 1887-1913. VERJUS FRÈRES.

L'Union de la Boucherie Lyonnaise. Le Plus important Fondoir de Suif de la contrée. ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de SUIFS. RÉGLEMENT IMMÉDIAT.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON. Le samedi 27 janvier 1917, à 2 heures du soir, sur le Marché aux Chevaux à Lyon-Perrache. Vente aux Enchères Publiques.

15 CHEVAUX REFORMES. Conditions de la vente. 1° Prix. — Le prix sera payé avec 5 % en sus pour tous frais de vente et les chevaux seront livrés après paiement sans harnais.

Les enchères ne pourront être formulées que par les porteurs de ces certificats, à l'exclusion de tout autres personnes et, notamment, des marchands professionnels. Si l'adjudication ainsi limitée ne donne pas de résultat, soit parce qu'aucun cultivateur, éleveur ou commerçant n'a présenté d'offre, soit parce que les offres auront paru notoirement insuffisantes, la vente sera poursuivie dans les conditions habituelles, toutes les personnes présentes sans distinction pouvant y concourir.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON. Vente aux Enchères Publiques de Débris de Carton et Voitures de Réquisition.

Le Jeudi 25 janvier 1917, à 2 heures du soir, au Parc d'Artillerie de Lyon, en face le terminus du tramway de Gerland, de 150,000 kil. de débris de protège-cantons d'obus, en carton. Diverses voitures de réquisition convenant aux Commerçants, Industriels, Agriculteurs, etc.

BUREAU DES DOMAINES DU MANS. Vente de Fûts de Dame Joanne et de Douves.

Le Lundi 5 février 1917, à 14 heures dans le Magasin de la Station-Magasin Pharmacie, rue de la Poudrière, à Mans. Vente aux Enchères Publiques de 346 fûts en bois de 300 kg. ayant contenu du chlorure de chaux.

BUREAU DES DOMAINES DU MANS. Adjudication de Vieille Paille de Couchage et Vente d'Objets Réformés.

Le Lundi 29 janvier 1917, au Magasin Régional, boulevard de la Gare, au Mans. 1° à 13 heures, Adjudication aux enchères de l'enviement en 1917 de la Vieille paille de couchage.

BUREAU DES DOMAINES DE DIJON. Le Jeudi 1er février 1917, à 9 heures du matin, à l'Usine des Agglomérés, quai Navier à Dijon et ensuite aux Docks de Bourgogne (partie basse), rue du Faubourg-Raines.

Vente aux Enchères Publiques. 1° 65,000 kilos de chiffons de drap bleu clair. 2° 6,000 kilos de chiffons de drap bleu foncé. 3° 1,000 kilos de chiffons de drap civil. 4° 25,000 kilos de chiffons de drap courturé.

Le Receveur des Domaines Gadant.

Etude de M. STRARBACH, notaire à Valay (Haute-Saône).

A VENDRE A L'AMIABLE Une Grande Maison pour cause de décès. M. Charne-Poisso exploitait le commerce des grains, pailles et fourrages.

Voir tous les Dimanches dans EXCELSIOR.

EXCELSIOR. 16 PAGES 10 CENTIMES.

LA GUERRE ILLUSTRÉE. LES ÉPHÉMÉRIDES DE LA GUERRE.

LA SEMAINE MILITAIRE par Jean Villars. LA GUERRE ANECDOTIQUE. LES JOURNAUX DU FRONT. L'UNIFORME ET LA GUERRE par Curzonsky, La Foucardière, etc.

Marchands de bois ! Industriels du bois ! Il est de votre intérêt absolu de lire L'ÉCHO DES BOIS.

ORGANE FRANÇAIS indépendant du commerce des bois. ou vous trouverez toujours des renseignements utiles pour votre commerce ou votre industrie.

COMMERCÉ DE VEAUX. MARIUS HILAIRE. Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère).

La Meilleure Publicité est celle du Courrier du Commerce.